

# AU CONSEIL DES MINISTRES

# A la Chambre Le Sénat discute le budget des dépenses

# DERNIERE PEEUE

### La déportation à la Guyane va être supprimée

### La loi de 40 heures sera appliquée prochainement aux industries du livre

Paris, 29 décembre. — Les ministres se réuniront mardi après-midi, à 17 h., à l'Élysée, sous la présidence de M. A. Auriol.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé de la situation diplomatique. Il a analysé les nouvelles dispositions proposées par le sous-comité de coordination en vue d'assurer l'intervention dans les affaires d'Espagne et tenu le Conseil au courant des négociations entreprises avec les diverses puissances pour le renforcement du contrôle sous toutes ses formes.

Sur la proposition de M. Edouard Daladier, ministre de la Défense nationale, la médaille militaire a été attribuée au général Dulucq, inspecteur général de l'infanterie. Le général Carcenat, directeur général de l'artillerie, a reçu le grand-croix de la Légion d'honneur. Le ministre de la Marine a fait, d'autre part, nommer l'amiral Robert Grandjean de la Légion d'honneur.

M. Ruart, garde des Sceaux, a fait connaître le mouvement judiciaire supérieur lequel ont été nommés : premier président de la Cour d'appel de Nancy, M. Guion, procureur général près la Cour, en remplacement de M. Jeuneau, décédé; procureur général près la Cour d'appel de Nancy, M. Frette-Damblon, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris.

Le ministre de la Justice a été autorisé à déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant réforme de la peine des travaux forcés et du régime

de la relégation et suppression de la déportation à la Guyane.

M. Bedouze, ministre des Travaux publics, a indiqué le rendement financier des transports par chemins de fer et a souligné l'amélioration des recettes qui s'est produite pendant les dernières semaines.

Il a, en outre, déclaré au Conseil que le décret portant règlement d'administration publique pour l'application de la semaine de 40 heures dans les grandes usines de chemin de fer est prêt à être soumis au Conseil national économique lors de sa prochaine réunion qui doit avoir lieu le 5 janvier, ce qui permet d'espérer que le décret pourra être promulgué aussitôt après.

M. Lebas, ministre du Travail, a fait approuver un décret instituant la semaine de 40 heures dans les industries du livre et le décret étendant la loi sur la durée du travail des mineurs du fond aux ardoisiers (assimilation existant sous le régime des huit heures).

M. Maurice Violette, ministre d'Etat, a exposé les grandes lignes du projet qui sera déposé après la convocation des parlementaires algériens, projet relatif à l'exercice des droits politiques pour certaines catégories de Français en Algérie.

M. Henri Sellier, ministre de la Santé publique, a fait approuver par le Conseil un projet de loi renforçant la protection de l'enfance et de la maternité et un projet de loi pour l'extension des lois d'assistance aux départements du Bas-Rhin et de la Moselle.

### Les crédits pour la défense nationale

L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant engagement de crédits ouverts par décret pour la défense nationale.

Après des observations de M. Louis Marin, l'ensemble du projet de loi est adopté.

### Les emprunts du Gouvernement polonais en France

Le gouvernement demande la discussion immédiate du projet de loi autorisant le ministre des Finances à accorder la garantie de l'Etat français à des emprunts du gouvernement polonais et de la Compagnie franco-polonaise de chemins de fer.

M. Maxence Billé, au nom de la Commission des Affaires étrangères, donne un avis favorable au projet en raison de l'amitié et des liens qui unissent notre pays à la Pologne qui fait de grands efforts pour devenir un grand Etat moderne.

La conclusion d'un accord a ce sujet, rendant l'alliance franco-polonaise si nécessaire en ce qui concerne la garantie de la paix européenne.

M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères, déclare que la Pologne s'engage à faire de nombreux commandes à l'industrie française pour les travaux nécessaires à son équipement et à sa défense nationale. Le placement de l'emprunt ne saurait être effectué en France sans la garantie de l'Etat français.

M. Maurice Violette, ministre d'Etat, a exposé les grandes lignes du projet qui sera déposé après la convocation des parlementaires algériens, projet relatif à l'exercice des droits politiques pour certaines catégories de Français en Algérie.

M. Henri Sellier, ministre de la Santé publique, a fait approuver par le Conseil un projet de loi renforçant la protection de l'enfance et de la maternité et un projet de loi pour l'extension des lois d'assistance aux départements du Bas-Rhin et de la Moselle.

Un appel dans ses discours au suffrage des électeurs. Il s'élève vivement contre le rôle de la garde mobile et de la police. Il cite plusieurs attestations d'électeurs, soupçonnés de voter pour M. Praxavier, ministre dans cette Chambre.

Il se demande qui a pu mettre en branle l'appareil judiciaire pour cette opération d'intimidation.

M. Chiappe. — La place de M. Landry n'est pas dans cette Chambre.

M. Landry affirme que les mesures prises à Ajaccio furent peut-être inopportunes mais légales et nécessaires.

Les conclusions du troisième bureau tendent à la validation de M. Landry et sont adoptées à main levée.

M. Chiappe et une dizaine de députés votent contre.

M. Landry est donc admis. La séance est suspendue à 16 h. 30.

### La validation de M. de Montalembert est votée par 168 voix contre 135

Elle est reprise à 16 h. 50. L'ordre du jour appelle la discussion des conclusions du rapport du 10<sup>e</sup> bureau sur les opérations électorales de la circonscription d'Yvetot. Le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

M. Prosper Blanc, rapporteur, rappelle qu'il a été élu député de la circonscription d'Yvetot le 10<sup>e</sup> bureau conclut à la validation de l'élection de M. de Montalembert.

Paris, 29 décembre. — C'est M. Farjon qui préside la séance de ce mardi matin.

Le Sénat entame la discussion du budget de la Justice.

M. Lohert, rapporteur du budget des services judiciaires, attire l'attention du Sénat sur le statut de la magistrature.

M. Lohert demande au ministre de la Justice de revenir sur le décret de 1935 qui a supprimé les postes de greffiers de simple police dans les localités de moins de 5.000 habitants.

M. Mare Ruart promet d'étudier ces questions. Le budget de la Justice est adopté avec les crédits de la Commission de Finances (275.497.932 fr.) contre 375.840.032 fr., total du crédit voté par la Chambre.

### Le budget de l'Agriculture

On passe au budget de l'Agriculture. M. Chauveau, rapporteur spécial, expose la nécessité de l'assainissement du marché de la viande et d'augmenter la production de 50 % du droit de douane sur les oléagineux envisagé par le gouvernement.

M. Provost-Demarchais prie du prix d'être abaissé. Le blé est payé, est-il, 140 fr. par les coopératives, ce qui, déduction



M. LERAS, ministre du Travail, arrive au Palais du Luxembourg.

des frais, fait 130 fr. pour le producteur. Si on veut vendre le blé au prix de 140 fr., le blé ne vendra, compte tenu du droit de douane de 80 fr., au minimum 180 fr.

M. Connetot demande ensuite au gouvernement quelles mesures il compte prendre pour améliorer le sort du paysan. Il fait savoir aux agriculteurs qu'un salaire minimum de 9.000 à 10.000 fr. le paysan, qui ne fait pas la semaine de 40 heures et ne bénéficie pas des congés payés n'a que trop tendance à abandonner ses champs pour aller travailler dans les usines.

M. Millies-Lacroix demande l'application effective de la loi sur la prophylaxie de la tuberculose bovine.

M. Georges Monnet, ministre de l'Agriculture, dit qu'il est à la disposition de l'Assemblée pour un large débat de politique agricole.

### Le budget du ministère des Pensions

Elle est reprise à 15 h. 15 sous la présidence de M. Jeanneney.

Le budget du ministère des Finances (rapporteur M. Henri Roy) est mis en discussion.

Ce budget est très rapidement adopté. Au cours de la discussion MM. Chapel et Vincent Auriol regrettent que la commission des Finances ait écarté la plupart des propositions tendant à des renforcements de crédits en vue d'une meilleure protection douanière du pays.

### Le budget de l'Intérieur

M. Babaud-Lacroze développe son rapport sur le budget de l'Intérieur. Il indique que la Commission a rétabli les crédits que demandait le gouvernement pour le roulement des étrangers et que la Chambre avait supprimé un vote de M. Maheu.

M. Maheu rappelle que depuis longtemps le Conseil général du Nord réclame un deuxième secrétaire général.

M. Roush Abbaud déclare qu'une commission est nommée pour examiner rapidement la question. Le budget de l'Intérieur est voté.

### Le budget de l'Education nationale

M. Queuille, rapporteur du budget de l'Education nationale qui vient en discussion, expose les crédits de fonctionnement pour les laboratoires.

### LA GUERRE CIVILE EN ESPAGNE

### On ignore toujours si les dix-neuf avions dont l'exportation a été autorisée par le gouvernement américain sont destinés à l'Espagne

New-York, 29 décembre. — Le département d'Etat a autorisé l'envoi de deux chargements de pièces détachées pouvant servir à la construction d'environ 19 avions commerciaux; le premier serait parti sur le bateau hollandais « Wall » mardi, et le second partirait jeudi à bord du « President-Harding ».

Ces chargements sont adressés à une compagnie hollandaise, au Havre, mais on ignore leur destination finale, quoique la presse estime qu'il est possible que cette destination soit l'Espagne.

Le département d'Etat a refusé de commenter cette décision; les consuls d'Espagne et de France ont déclaré ignorer le destinataire de ces avions.

De son côté, la compagnie maritime expéditrice n'a pas accepté de donner des éclaircissements.

On ignore encore la raison sociale de la maison hollandaise du Havre.

### Radio-Séville annonce d'importants succès des nationalistes

Séville, 29 décembre. — Dans son émission de 20 heures, Radio-Séville a confirmé qu'à la suite de la victoire remportée lundi par les nationalistes dans les départements de l'Est, les troupes gouvernementales se retirent à la débâcle, abandonnant sur le terrain un abondant matériel.

L'avance de l'armée du Sud, à la suite des dernières opérations, atteint 60 kilomètres.

### La grève de l'alimentation continue à Paris

Paris, 29 décembre. — Les grévistes de l'alimentation étaient réunis en grand nombre, mardi soir, au Gymnase Voltaire, pour entendre le compte rendu de la délégation qui avait signé l'accord avec la délégation patronale à la présidence du Conseil.

Le bureau soumit au vote de l'assemblée un ordre du jour, qui fut voté à une faible majorité et aux termes duquel la continuation de la grève est décidée jusqu'à complète satisfaction.

Cependant, était donnée l'atmosphère dans laquelle s'est déroulé le meeting, il est à prévoir que les grévistes, particulièrement ceux des magasins, seront bien moins nombreux mercredi que mardi.

Du reste, à l'issue du meeting, s'est tenue une réunion du Comité inter-syndical qui décida que mercredi, les boulangers resteraient.

La continuation de la grève n'aura donc lieu que dans les entrepôts.

Le vote de l'ordre du jour, indiquant l'intervalle d'ailleurs qu'après des laborieuses tentatives de médiation, le passage affirmant malgré tout, la confiance des grévistes dans le gouvernement.

Enfin, jeudi, dans les entrepôts et les magasins, les dirigeants des sections syndicales feront procéder à un vote des employés pour ou contre les termes de l'accord conclu à la présidence du Conseil, c'est-à-dire pour ou contre la reprise du travail.

### Le budget de la présidence du Conseil

Le Sénat aborde le budget de la présidence du Conseil.

Le comte d'Andia-Hombourg s'élève contre le décret d'octobre 1936, qui a prolongé jusqu'à quinze ans la solidarité des départements recouvrés. L'opinion publique a unanimement protesté.

M. d'Andia-Hombourg demande instamment au gouvernement de rapporter le décret en question.

### DANS L'ORDRE DE LA LÉGEN D'HONNEUR

Paris, 29 décembre. — Le Conseil des ministres a décidé d'élever à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, M.M. Clausel, ancien ambassadeur de France à Berne; Piquenard, directeur de Travail; Langron, préfet de police; le poète Edmond Haraucourt.

### La souscription aux obligations 3 1/2 %

Paris, 29 décembre. — Le Ministère des Finances communique: Les bons qui, ayant déclaré à l'Administration des contributions directes l'or leur appartenance, ont été admis à souscrire aux obligations 3 1/2 % (catégorie 1) sur présentation des justificatifs nécessaires, s'élèvent à 4.464.000.000 de francs.

« Au vu de ces attestations, la Banque de France délivrera un ou plusieurs certificats négociables représentant des droits de souscription aux obligations sus-visées. Les personnes dont il s'agit, pour venir en aide à la France, ont eu la bonté de faire connaître la valeur de leur souscription au cours du marché, restant redevables de la taxe prévue par l'article 11 de la loi du 17 octobre 1936 ».

### DANS LA POLICE

Paris, 29 décembre. — M. Comte, commissaire de police stagiaire de Châteauneuf (Nord) est nommé en même qualité à Apt (Vaucluse).

M. Le Lièvre, à Tourcoing, est promu sur place à la hors-classe (2<sup>e</sup> échelon).

M. Lebas, commissaire de police de 4<sup>e</sup> classe à Solesmes (Nord) est nommé en même qualité à Seclin.

### UN AUTOCAR S'EGRASE CONTRE UN ARBRE PRES DE GAEN

Deux tués et six blessés, dont un prêtre. Caen, 29 décembre. — Un grave accident s'est produit vers 16 heures près de Cheux, sur la route de Saint-Lô à Caen.

Par suite probablement d'une rupture de direction, un autocar venant de Châteauneuf, s'est égaré contre un arbre. Le chauffeur, M. E. Lechevalier, de Thorny-sur-Vire, a été tué ainsi que M. Garnier, maître de la Voquerie, qui a été décapité; six autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement: ce sont M. l'abbé Lamy, curé de Carpiquet, MM. Ferdinand Cautier, de Caen; Julien Lécuyer, soldat au Havre; Léon Catherine d'Orbois; Bellanger, de Caen, et le receveur Karel, de Thorny-sur-Vire.

### Nouvelles Sportives

#### CYCLISME

#### L'EQUIPE BELGE BILLIET-DE KUYSSCHER A GAGNE LES SIX JOURS DE GAND

Van Buggenhout ont abandonné. La matinée et l'après-midi de mardi ont été caractérisées par un calme parfait, et le public ne s'est point pressé pour assister, parfois assez bruyamment, au meeting.

Après les prints de 19 h. que les chasses commencent, puis le calme revient jusqu'au moment où furent disputés les derniers prints, à savoir l'attribution de la prime de dix mille francs; cette prime a été gagnée par l'équipe Fytenburg-Wals.

Un entraîneur alors l'abandon de Deneef, bientôt suivi dans sa retraite par son coéquipier Van Buggenhout.

Peut-être la dernière heure de course, au cours de laquelle on enregistra encore l'abandon de l'équipe Debruyckere-Verhaegen, une grande offensive fut menée par les équipes Billiet-De Kuysscher, Slaats-Pellenaars et Kilian-Vopel furent les vainqueurs.

A 23 h., la course était terminée et le classement était le suivant: (Belges), 405 points, couvrant 3.256 kilomètres en 145 heures; 2<sup>e</sup> Pellenaars-Slaats (Hollandais), 361 pts; 3<sup>e</sup> Kilian-Vopel (Allemands) un tour, 387 pts; 4<sup>e</sup> Fytenburg-Wals (Hollandais), 354 pts; 5<sup>e</sup> Charlie-Depaue (Belge), 265 pts; 6<sup>e</sup> Meerschaeke-Verhaegen (Belges), à deux tours, 237 pts; 7<sup>e</sup> Van Schynde-Van den Broecke (Hollandais), 203 pts.

#### Au Central Sporting-Club

Paris, 29 décembre. — Mardi soir, au Central Sporting-Club, le combat principal de cette soirée opposait l'Autrichien Wiesner au Français Georges Rijs, lequel était soigné par le champion du monde Marcel Thill.

Voici les résultats: En 3 reprises de 2 minutes: Durand bat Fote par abandon à la 2<sup>e</sup> reprise. En 5 reprises de 2 minutes: Petit bat Mahe aux points. En 10 reprises de 2 minutes: Ribière (France) bat Dreokoff (Allemagne) aux points. En 3 reprises de 2 minutes: Rijs, lequel était soigné par le champion du monde Marcel Thill. En 5 reprises de 2 minutes: Petit bat Mahe aux points. En 10 reprises de 2 minutes: Ribière (France) bat Dreokoff (Allemagne) aux points. En 3 reprises de 2 minutes: Rijs, lequel était soigné par le champion du monde Marcel Thill. En 5 reprises de 2 minutes: Petit bat Mahe aux points. En 10 reprises de 2 minutes: Ribière (France) bat Dreokoff (Allemagne) aux points.

#### COMMERCIAUX

COTONS. LIVERPOOL, 29 décembre. Importations: 31.433 balles; Américain, 14.800; Indes, 16.633; Australien, 1.000. Bales: 1.111.000; Australien, 1.111.000; Indes, 1.111.000; Américain, 1.111.000.

### LA FRANCE PRESQUE 42 MILLIONS D'HABITANTS

Paris, 29 décembre. — Le « Journal officiel » publie les résultats du recensement de la population de la France en 1936. Le dénombrement donne: Pour la France: 39.452.461 Français; 433.507 étrangers, soit une population totale de 41.905.968 habitants.

On compte 17 villes de plus de cent mille habitants: 39 de 50 à 100.000; 30 de 30 à 50.000; 82 de 20 à 30.000; 64 de 15 à 20.000; 149 de 10 à 15.000.

Suivant l'importance de leur population, les villes ont été classées comme suit: 1<sup>re</sup> Paris, 2.829.748; 2<sup>e</sup> Marseille, 1.142.232; 3<sup>e</sup> Lyon, 570.622; 4<sup>e</sup> Bordeaux, 558.348; 5<sup>e</sup> Nice, 241.918; 6<sup>e</sup> Toulouse, 213.900; 7<sup>e</sup> Lille, 200.375.

On remarque encore: Roubaix, 107.103; Amiens, 92.773; Tourcoing, 78.393.

Pour l'Algérie, le dénombrement donne un total général de 7.234.684 habitants, dont 987.252 Européens et 6.247.432 Indigènes.

### A PROPOS DU VOYAGE DE M. KLÉBER LEGAY EN U.R.S.S.

Paris, 29 décembre. — La Fédération nationale des Travailleurs du Travail communique la note suivante: Au lendemain des réunions du Comité national de la Fédération du Travail, qui se sont tenues au siège de la F.G.T. de nombreux journaux ont écrit des déclarations adhésives destinées à empêcher notre camarade Kléber Legay, membre du bureau fédéral, de partir des réuniions pour y parler de son voyage en U.R.S.S.

La vérité est tout autre. Sollicité par des organisations politiques pour parler de son voyage en U.R.S.S., c'est lui-même qui demanda que le Conseil national l'en désastât pour éviter toutes interprétations divergentes, la démission des mineurs qui s'est rendue en Russie se réservant de faire connaître ses impressions sur ledit voyage, aux organisations syndicales d'abord. Les représentants de la Fédération nationale ont pu en conséquence, par leur initiative, trop soucieuse de faire connaître les impressions sur ledit voyage, aux organisations syndicales d'abord. Les représentants de la Fédération nationale ont pu en conséquence, par leur initiative, trop soucieuse de faire connaître les impressions sur ledit voyage, aux organisations syndicales d'abord.

### La chute d'un avion américain en Californie a fait douze victimes

Burbank (Californie), 28 décembre. — On a retrouvé les débris de l'avion de transport qui s'est écrasé lundi soir, en Espagne, à environ 30 kilomètres au nord de Burbank.

Les neuf passagers, ainsi que les trois membres de l'équipage, ont été tués. Cinq heures d'efforts ont été nécessaires pour parvenir au lieu de l'accident.

### A la poste, à la veille de l'an

Le jour de l'An est jour de travail intensif pour les employés des postes. Voici, dans un bureau central, l'heure du tri des lettres.

### UN « CADEAU » DE SIR HENRI DETERDING AU REICH

La Haye, 29 décembre. — Selon la presse socialiste néerlandaise, Sir Henry Deterding, le magnat hollandais du pétrole, aurait consacré une somme de dix millions de florins, soit plus de cent millions de francs, à la création en Hollande de bureaux d'achat, chargés d'expédier en Allemagne, à titre gracieux, du bétail et des produits agricoles hollandais.

Les exportations envisagées portaient sur 700 wagons et sont destinées, dans l'esprit de l'organisation, à rendre service à la fois à la Hollande et à l'Allemagne.